Grille tarifaire du permis d'occupation du domaine public

Arrondissement LaSalle

Le tarif d'un permis d'occupation du domaine public à l'arrière du trottoir et sur une surface non pavée, dans une ruelle ou dans un parc se compose de la somme des coûts suivants :

- 1. coût d'occupation : 35 \$ par jour (quelle que soit la superficie occupée)
- 2. frais d'émission du permis : 25 \$

Le tarif d'un permis d'occupation du domaine public sur une chaussée ou un trottoir se compose de la somme des coûts suivants :

1. en fonction de la superficie occupée du domaine public :

Superficie occupée	Coût
Moins de 50 m ²	40 \$ par jour
Entre 50 m ² et moins de 100 m ²	100 \$ par jour
100 m ² et plus	1.30 \$ par m ² par jour

2. en fonction de la largeur de rue occupée (si l'occupation ne se limite pas au trottoir) :

Largeur de rue occupée	Coût
Moins de 3 m	40 \$ par jour
Entre 3 m et moins de 6 m	70 \$ par jour
6 m et plus	120 \$ par jour
Par tranche de 3 m en sus des 6 premiers mètres	120 \$ par jour

3. le frais d'émission du permis : 25 \$